



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE des adhérents de l' UDHEC du 25 AVRIL 2023

Le mardi 25 avril 2023 de 18h30 à 21h, salle Christian GALI, a eu lieu la 66^{ème} Assemblée Générale de l' UDHEC.

Mr Thierry BADOUARD conseiller départemental Grenoble 1 était présent, ainsi que Mr Bruno DELESCURE coprésident du CLUQ.

32 adhérents à l' UDHEC étaient présents à cette AG .

Le bilan moral, le bilan financier 2022 (qui présentait un déficit de 602,94 € sera comblé par les fonds propres de l' UDHEC), le bilan prévisionnel de 7526,00€, (montant plus élevé cette année en raison de la préparation de la fête de quartier du 24 Juin 2023), ont été approuvés à l'unanimité.

Pour l'année 2023, 4 membres du CA nous quittent pour convenance personnelle et 3 nouveaux membres, qui souhaitent devenir administrateurs, Me Martine COUSIN, Mr François FERRARA, Mr Alain REITEINBACH , ont été élus à l'unanimité.

Nous avons fait une proposition pour modifier le montant de l'adhésion pour l'année 2024 (de 5 € à 10 €) celle ci a été approuvée par 30 voix pour et 2 voix contre .

Présentation de la nouvelle organisation de L'UDHEC, nouveaux site internet et supports de communication, création de commissions (cadre de vie, animations événements, communication et relations partenariales, gestion administrative et financière).

Nous allons continuer à nous impliquer dans les diverses activités du PAGI, de la MJC, de la SOUPAPE .

Le voyage annuel est programmé pour le 26 Mai 2033, dans le TRIEVES. Les inscriptions sont ouvertes. Une soirée photos sera prévue à l'automne.

À l'automne 2023 , nous souhaitons organiser une rencontre avec les élus et les techniciens des services sécurité, police et gestion des commerces.

Mr Alain REITEINBACH, membre de l' UDHEC, à fait une présentation du SEL AGGLO GRENOBLE ALPES (Système d' Echange Local de Grenoble).

Nous avons préparé, avec le public présent, les questions qui devaient être posées aux élus durant le débat et qui portaient sur les deux sujets qui seraient abordés, les diagnostics urbains initiés par l' UDHEC (3 déjà réalisés et un prévu le 3 Mai 2023) et le déménagement de la bibliothèque EAUX-CLAIRES/MISTRAL au PLATEAU.

A 19h30, nous ont rejoint pour le débat public:

Les élus : Mr Gilles NAMUR, Adjoint . Nature en ville, espaces publics, biodiversité, fraîcheur.

Me Lucille LHEUREUX, Adjointe. Culture(s).

Me Céline MENNETRIER, Adjointe. Sports.

Ainsi que : Me Bénédicte WAGNON, Directrice Territoire secteur 3.

Mr José PEREIRA, Chef de service propreté urbaine.

Mr Steve CHRETIENNOT, Responsable cellule proximité (DANCC- Direction Alimentation nature en Ville Cadre de vie et Condition Animale.

Mr Pascal GROUAZEL, Responsable MDH Anatole France (service Territoire 3).

Mr Nevenig ROBERT, Attaché de groupe Grenoble en Commun.

Me Camille PARA, Responsable Pôle proximité et relation citoyenne (service Administration Générale).

A 20 h, le débat public a permis des échanges sur les deux sujets annoncés :

- Monsieur Gilles NAMUR, à l'aide d'un power-point a expliqué le fonctionnement des services de la Ville et de la Métropole concernant la gestion du quartier (voirie, police municipale, déchets ...) Les diagnostics urbains initiés par l' UDHEC ont permis de faire remonter aux différents services concernés les désordres à résoudre et les améliorations à apporter pour améliorer le cadre de vie des résidents de notre quartier.

Certains habitants ont insisté sur l'indispensable nécessité de se regrouper dans l'Union de Quartier EAUX-CLAIRES (représentée par l' UDHEC) pour défendre leurs revendications fondées, comme la remise en état pour son bon fonctionnement, du collecteur d'eaux usées du boulevard Joseph VALLIER.

La prolifération dans diverses parties du quartier EAUX-CLAIRES des lieux de « deal de stupéfiants » est signalée par plusieurs habitants.

Un habitant a rappelé que le PLUI* et le PPRI **avaient été soumis pour consultations aux résidents de la Métropole avec peu de retour, malgré l'importance des modifications liées au plan d'urbanisme ou aux préventions des risques majeurs.

Un autre résident du quartier, a signalé le projet d'aménagement d'une piste cyclable bi-directionnelle sur l'avenue RHIN et DANUBE pour relier à terme la rue Albert REYNIER et le Boulevard Joseph VALLIER.

- Madame Lucile LHEUREUX a présenté le projet global de réorganisation des bibliothèques de la Ville et plus précisément, le transfert de la bibliothèque EAUX-CLAIRES/MISTRAL Rue des EAUX-CLAIRES vers le PLATEAU Rue Anatole FRANCE, avec une réorientation de ses actions en direction d'un public plus jeune venant des quartiers prioritaires (QPV) de la Ville que sont les quartiers MISTRAL et LYS ROUGE .

La mise en place de cette intégration dans le PLATEAU devrait être achevée début de l'année 2024.

Les habitants des Eaux-Clares craignent une perte de fréquentation du public actuel et ne comprennent pas un tel investissement, annoncé pour 0,9 M€, sans aucune concertation préalable sur cette migration de la bibliothèque actuelle. Ce choix est assumé par la Ville de Grenoble en tant que décision incombant unilatéralement à la Ville .

Deux réunions avec les acteurs du Secteur 3 devraient permettre de préciser les conditions d'accueil de l'activité bibliothèque dans l'établissement du Secteur 3, le Pôle Jeunesse Sports et Culture baptisé le PLATEAU .

La soirée s'est achevée autour d'un pot convivial offert par l' UDHEC et préparé par les membres bénévoles.

Tous nos remerciements vont à celles et ceux qui ont contribué à la préparation de cette soirée, aux élus et techniciens de la Ville qui ont pu être présents à cette AG afin d'informer les habitants du quartier EAUX-CLAIRES.

* PLUI. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal vise à garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente sur les 49 communes de la Métropole.

** PPRI . La commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui régit l'urbanisme sur Grenoble, en tenant compte des risques. Le Plan de Prévention des Risques d' Inondation (PPRI) a été établi par le préfet et annexé au PLU.